



NATIONS UNIES

CONSEIL  
DE TUTELLE



Distr.  
GENERALE

T/PET.5/589  
16 mai 1955

ORIGINAL : FRANCAIS

PETITION DE MONSIEUR ETIENNE NJOUKAM CONCERNANT LE CAMEROUN  
SOUS ADMINISTRATION FRANCAISE

(Distribuée conformément à l'article 85 et à l'article complémentaire F  
du règlement intérieur du Conseil de tutelle)

COPIE

DOUAIA, le 27 Avril 1955

Monsieur le SECRETAIRE GENERAL  
de l'Organisation des Nations Unies  
à New-York (U.S.A.)

Monsieur le Secrétaire Général,

Une fois de plus, je me permets de vous adresser une pétition à la suite de la violente politique de répression sanglante aggravée au Cameroun par le Gouverneur Français Roland PRE qui ne pardonne pas à notre peuple d'affirmer avec chaque jour plus de détermination son patriotisme. Ce Gouverneur Roland PRE est passé maître en fait de répression, répression qu'il organise ou suscite au cours de ses multiples tournées spectaculaires.

Dimanche 24 Avril 1955, une forte délégation partit de DOUAIA, organisait une conférence à Bafoussam afin de rendre solennelle la cérémonie qui consiste à laisser le drapeau des Nations Unies détérioré le 8 Avril par une bande de mercenaires agissant pour le compte des colonialistes qui prennent toutes les précautions possibles pour ne pas permettre à la population autochtone de prendre conscience du régime international de tutelle auquel est soumis leur pays. Les mêmes mercenaires qui arrachèrent le drapeau des Nations Unies le 8 Avril et attentèrent à la vie de nos camarades Ruben UM NYOBE et Abel KINGUE à MBOUDA, revinrent à la charge et volèrent purement et simplement l'emblème de l'Instance Internationale cette fois. La protection dont ils bénéficient dans la localité permet durner à qui ils seraient allés remettre fièrement le butin.

Cette fois plusieurs audices militent en faveur du peuple Camerounais qui estime que l'Administration n'aurait pas les mains libres dans cette provocation montée de toutes pièces. C'est un fonctionnaire (greffier) NINTCHEU Jean-Baptiste dont on connaît les relations profondes entretenues avec les milieux administratifs qui dirigeait les opérations. Les militants furent sauvagement battus et leurs cases détruites et pillées. Bilan de la provocation sanglante : 18 blessés. La veille des incidents semblables avait fait 5 blessés à Meiganga. Et dans cette localité comme dans l'autre, Roland PRE avait tenu des conférences secrètes avec ses collaborateurs sans doute pour leur donner des instructions complémentaires. On s'empresse de faire pression sur les fonctionnaires des Etablissements Postaux de la localité (BAFOUSSAM) et lorsque nos camarades se présentaient pour adresser des télégrammes de protestations à destination de DOUALA et de l'O.N.U., il leur fut poliment répondu "l'appareil est en panne", "Radio presse s'empresse d'exploiter cela" pour dire qu'à Bafoussam des incidents s'étaient produits "Les Bamilékés étant hostilés à l'UPC". C'est à ce but qu'on voulait justement aboutir en suscitant des oppositions africaines". Mais le peuple camerounais n'est plus dupé.

A Douala le siège de l'UPC et les domiciles des dirigeants ont été perquisitionnés dans des conditions particulièrement illégales; les 19 et 26 avril. Convient-il de souligner que ces perquisitions étaient accompagnées d'une grande parade de militaires armés jusqu'aux dents !!! C'est dans cette atmosphère que vit le peuple camerounais qui n'en continue pas moins la lutte opiniâtre pour l'UNIFICATION et l'INDEPENDANCE immédiates de son Pays seule voix pouvant lui permettre de se débarrasser d'un régime de misère, de pillage et de répression sauvage.

Et c'est pourquoi le peuple camerounais qui salue les résolutions de la Conférence de BANOUNG en faveur des Pays Coloniaux et dépendants reste convaincu que l'O.N.U. tiendra le plus grand compte de sa lutte comme de ses protestations contre les félicitations prodiguées par le Conseil de Tutelle au Gouvernement Français qui semble y trouver un stimulant dans sa politique rétrograde. Le peuple camerounais attire la haute attention de l'O.N.U. surtout l'intérêt qu'il y aura pour son information sûre et pour l'intérêt majeur des populations autochtones en ne mettant dans la délégation de la prochaine Mission de Visite que des Représentants Objectifs et non ceux qui, par esprit de conféréncié de puissances Coloniales viendraient ici jeter des fleurs sur

la politique répressive du Gouvernement et ne faire qu'une part très médiocre des vœux librement exprimés par les patriotes camerounais; car le sang a coulé à Bafoussam parce qu'avant tout, nous voulions dire à nos compatriotes que l'O.N.U. prend des résolutions favorables aux ressortissants des territoires sous tutelle et on serait déçu si la prochaine Mission de Visite ne tenait pas compte de toutes nos protestations et emboîtait le pas à ceux qui, en 1952, adoptèrent une attitude nettement pro-colonialiste.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'assurance de ma haute considération.

NJOUNKAM Etienne (s.)

B.P. No 455, Douala, Cameroun

-----